

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DOUZIÈME (492^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 10 DÉCEMBRE 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-12075

Renouvellement de mandat de Mme Johanne Dubreuil à titre de directrice de la Clinique universitaire de psychologie (CUP)

- ATTENDU** le Règlement relatif aux unités administratives et pédagogiques et au soutien aux activités d'enseignement;
- ATTENDU** la Procédure relative à la création d'une clinique universitaire et à son mode de fonctionnement;
- ATTENDU** la résolution DSS-1920-26 de l'assemblée départementale des sciences de la santé relative au renouvellement à la direction de la clinique universitaire de psychologie;
- ATTENDU** la résolution CERC-8315 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement de mandat de Mme Johanne Dubreuil à titre de directrice de la Clinique universitaire de psychologie (CUP);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de M. Samuel Julien, appuyée par M. Antoine G. Cormier, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** renouveler le mandat de Mme Johanne Dubreuil à titre de directrice de la Clinique universitaire en psychologie (CUP), pour un mandat de deux (2) ans, débutant rétroactivement le 1^{er} mai 2019.

La secrétaire de réunion,



Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 10 décembre 2019